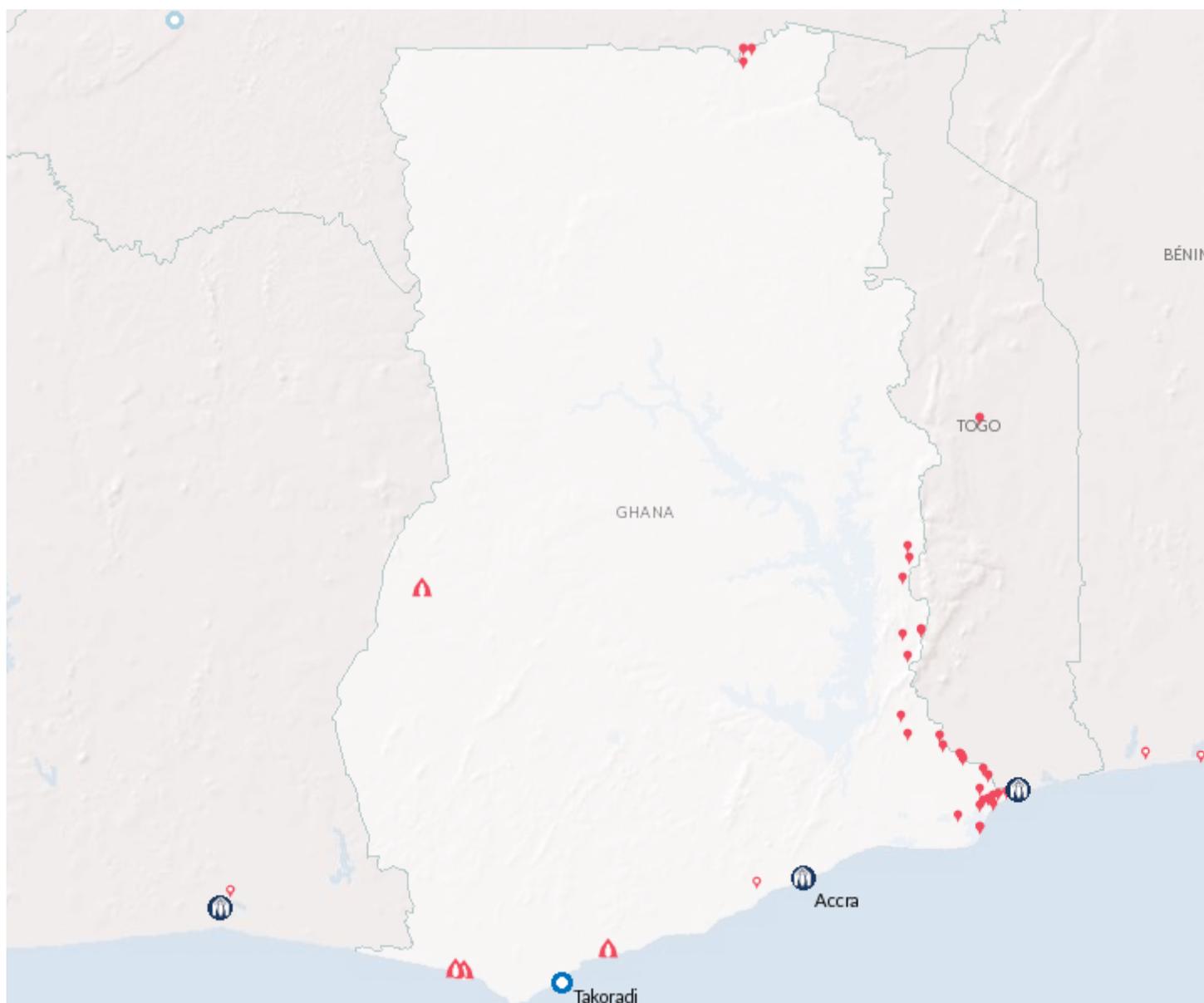


Opération: Ghana



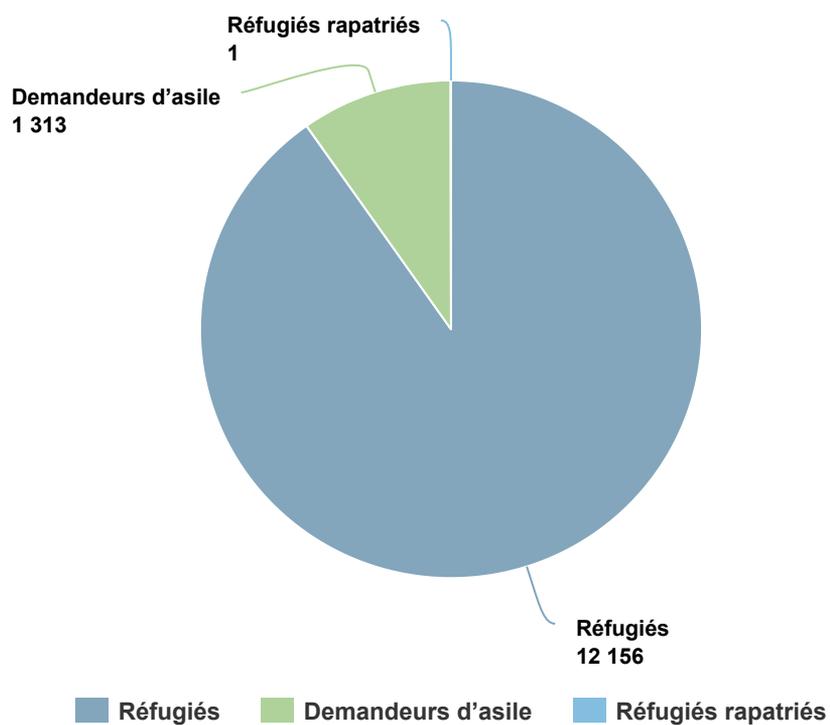
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 2% EN 2017

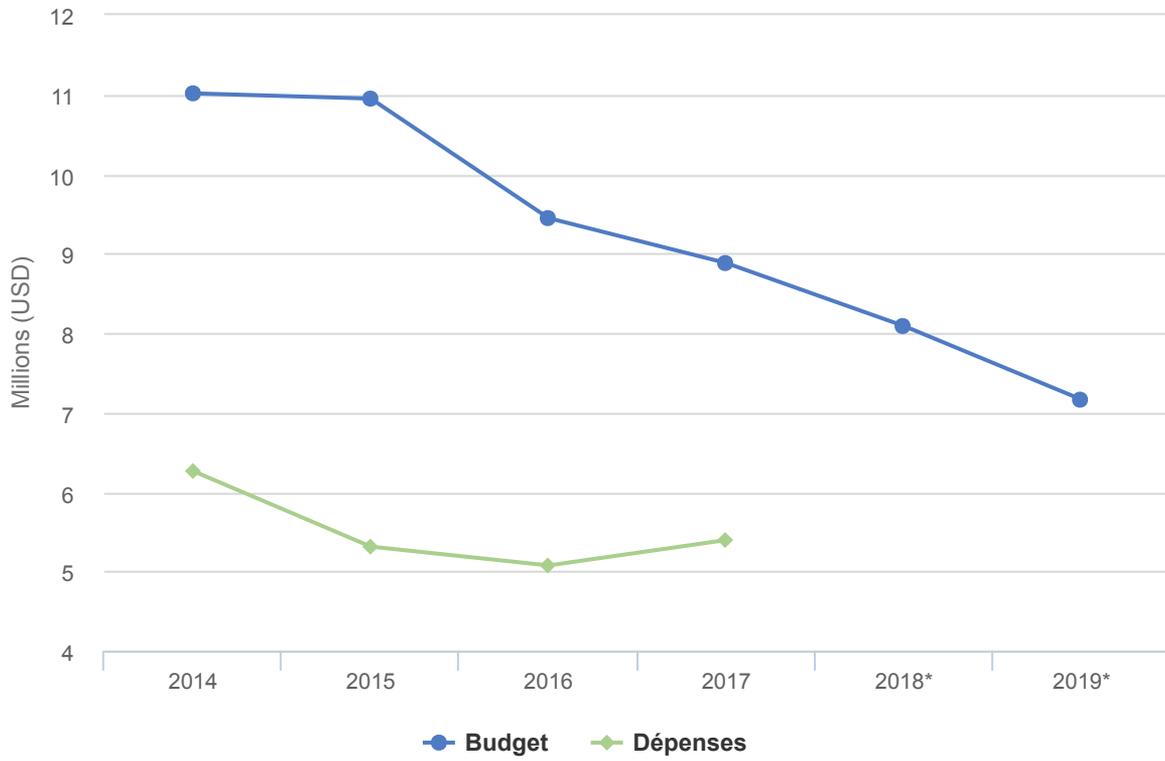
---

|             |        |
|-------------|--------|
| <b>2017</b> | 13,470 |
| <b>2016</b> | 13,236 |
| <b>2015</b> | 19,265 |

---



## Budgets et Dépenses - Ghana



## Environnement opérationnel

L'environnement opérationnel devrait rester stable au Ghana en 2019. La population relevant de la compétence du HCR dans le pays est estimée à 12 000 personnes en 2019. Bénéficiant d'une conjoncture économique favorable, le Ghana devient de plus en plus un pays de destination pour les demandeurs d'asile dans la région.

Le Partenariat des Nations Unies pour le développement durable 2018 – 2022, conclu en juillet 2018, définit les priorités stratégiques du partenariat entre les Nations Unies et le Gouvernement du Ghana. Ce partenariat vise à soutenir l'application des stratégies nationales de développement et la réalisation des objectifs internationaux en matière de développement, de droits de l'homme et d'environnement.

Le ministère de l'Intérieur est l'organe décisionnaire clé pour les questions relatives aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR au Ghana. Le HCR continuera de travailler avec le Conseil ghanéen pour les réfugiés (GRB), son principal interlocuteur au sein du ministère, et de renforcer ses partenariats avec divers intervenants gouvernementaux, ainsi qu'avec d'autres agences onusiennes, des partenaires de développement, la société civile et le secteur privé.

Le HCR a réorienté ses opérations au Ghana, de l'aide d'urgence vers la recherche de solutions durables. Cette réorientation a fait naître des problèmes au sein des communautés de réfugiés, par exemple un mécontentement face au retrait de l'aide alimentaire et des autres formes d'aide d'urgence, le manque de volonté de s'engager dans des solutions durables autres que la réinstallation et des tensions avec les communautés d'accueil, suite à des accusations de vol de denrées alimentaires.

Le HCR continue de travailler en étroite liaison et de coopérer avec le Gouvernement ghanéen et les gouvernements des pays voisins afin d'assurer une approche collaborative et cohérente en matière d'asile à travers la région. Les objectifs de la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples élaborée en 2016 comprennent le rapatriement volontaire, en tant que solution la plus souhaitable pour les réfugiés, et l'intégration locale pour les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer dans leur pays, pour des raisons de protection valables. Le HCR identifiera les réfugiés qui ont des besoins de protection accrus ou souffrent de pathologies graves, non traitables au Ghana, en vue de les réinstaller.

Dans le cadre de la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples, le HCR cherche à tirer parti du cadre régional applicable au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'organisation a élaboré un cadre de recherche de solutions axé sur les droits en Afrique de l'Ouest, à l'intention des réfugiés en situation prolongée qui optent pour l'intégration sur place dans leur pays d'asile, appuyant l'octroi du statut de résident de longue durée, ainsi que la délivrance de documents attestant la nationalité et/ou à la naturalisation, en tant que solutions durables appropriées. Ce cadre a été renforcé par la Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie, adoptée en février 2015. Les conclusions et recommandations de la Conférence ministérielle sur l'apatridie au sein de la CEDEAO soulignent le risque particulier d'apatridie auxquels sont exposés les réfugiés en situation prolongée et appellent à prendre des mesures pour faciliter la (ré)acquisition de la nationalité.

## Principales priorités

En 2019, le HCR se concentrera sur les activités suivantes visant à :

- L'inscription à l'état civil, la délivrance de documents individuels, la réponse aux violences sexuelles et de genre, l'accès à la santé et à l'enseignement pour les enfants en âge d'aller à l'école primaire, protection de l'enfance et solutions durables ;
- consolider l'intégration des réfugiés aux services essentiels et de base dans les systèmes nationaux et l'autonomisation accrue des réfugiés, couplée à un plaidoyer renforcé pour garantir l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux services de protection nationaux ;
- faciliter le retour volontaire des réfugiés ivoiriens, notamment par la diffusion d'informations plus précises sur l'aide au retour, ainsi que sur la situation dans les régions de retour via des visites de reconnaissance et des visites d'information auprès des réfugiés ;
- identifier les réfugiés ayant des besoins de protection accrus et nécessitant une réinstallation, et présenter leurs dossiers de réinstallation par l'intermédiaire du bureau régional ;
- conclure un accord avec le Gouvernement concernant l'intégration locale légale en tant que solution durable pour les réfugiés en situation prolongée, en particulier la délivrance de permis de séjour de longue durée aux personnes ayant opté pour cette solution ;
- la délivrance de documents individuels, notamment d'actes de naissance pour les enfants nés au Ghana, et l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux services essentiels et aux services bancaires ;
- plaider en faveur de l'adhésion aux conventions sur l'apatridie auprès du Gouvernement ghanéen ;
- renforcer davantage les procédures de lutte contre les violences sexuelles et de genre et les mécanismes de coordination, avec la participation accrue des acteurs publics.

## Chiffres clés :

- 700 ménages recevront des allocations en espèces
- 3 282 femmes recevront des protections périodiques
- 400 personnes relevant de la compétence du HCR, issues de minorités ou de groupes autochtones, bénéficieront d'une aide spécifique
- 225 ménages recevront des bons pour des matériaux de construction d'abris
- 200 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des kits de production pour entreprendre des activités dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
- 200 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des espèces ou des bons pour assurer leur subsistance



# Budget 2019 révisé - Ghana | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

|   | Pilier 1<br>Programme pour les réfugiés | Total            |
|---|---|------------------|
| <b>Environnement de protection favorable</b>                |   |                  |
| Cadre juridique et politique                                | 87,905                                  | 87,905           |
| Aide juridique et recours judiciaires                       | 84,155                                  | 84,155           |
| Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge | 79,155                                  | 79,155           |
| <b>Sous-total</b>   | <b>251,214</b>                          | <b>251,214</b>   |
| <b>Processus de protection et documents adéquats</b>        |   |                  |
| Identification des cas d'apatridie                          | 84,155                                  | 84,155           |
| Procédures de détermination du statut de réfugié            | 69,155                                  | 69,155           |
| Documents individuels                                       | 62,155                                  | 62,155           |
| Documents d'état civil                                      | 54,155                                  | 54,155           |
| <b>Sous-total</b>   | <b>269,618</b>                          | <b>269,618</b>   |
| <b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>      |   |                  |
| Protection contre la criminalité                            | 135,405                                 | 135,405          |
| Prévention et interventions liées aux VSS                   | 64,155                                  | 64,155           |
| Protection des enfants                                      | 69,155                                  | 69,155           |
| <b>Sous-total</b>   | <b>268,714</b>                          | <b>268,714</b>   |
| <b>Besoins de base et services essentiels</b>               |   |                  |
| Santé   | 189,155                                 | 189,155          |
| Nutrition   | 228,779                                 | 228,779          |
| Eau   | 99,155                                  | 99,155           |
| Hygiène et assainissement                                   | 111,155                                 | 111,155          |
| Abris et infrastructures                                    | 274,155                                 | 274,155          |
| Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène                | 270,279                                 | 270,279          |
| Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques   | 117,124                                 | 117,124          |
| Éducation   | 356,514                                 | 356,514          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>1,646,314</b>                        | <b>1,646,314</b> |
| <b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>         |   |                  |
| Mobilisation communautaire                                  | 64,155                                  | 64,155           |
| Coexistence avec les communautés locales                    | 199,155                                 | 199,155          |
| Autosuffisance et moyens d'existence                        | 886,618                                 | 886,618          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>1,149,927</b>                        | <b>1,149,927</b> |
| <b>Solutions durables</b>                                   |   |                  |

|   | Pilier 1<br>Programme pour les réfugiés | Total            |
|---|---|------------------|
| Stratégie pour la recherche de solutions globales | 861,109                                 | 861,109          |
| Retour volontaire                                 | 87,124                                  | 87,124           |
| Intégration                                       | 1,095,975                               | 1,095,975        |
| Réinstallation                                    | 87,124                                  | 87,124           |
| Réduction de l'apatridie                          | 134,155                                 | 134,155          |
| <b>Sous-total</b>                                 | <b>2,265,487</b>                        | <b>2,265,487</b> |
| <b>Direction, coordination et partenariats</b>    |   |                  |
| Coordination et partenariats                      | 82,124                                  | 82,124           |
| <b>Sous-total</b>                                 | <b>82,124</b>                           | <b>82,124</b>    |
| <b>Appui à la logistique et aux opérations</b>    |   |                  |
| Approvisionnement et logistique                   | 442,159                                 | 442,159          |
| Gestion des opérations, coordination et appui     | 783,434                                 | 783,434          |
| <b>Sous-total</b>                                 | <b>1,225,593</b>                        | <b>1,225,593</b> |
| <b>Budget 2019 révisé</b>                         | <b>7,158,992</b>                        | <b>7,158,992</b> |
| Augmentation / Diminution                         | 0                                       | 0                |
| <b>Budget 2019 courant</b>                        | <b>7,158,992</b>                        | <b>7,158,992</b> |